

Compte rendu Conseil Municipal du 13 septembre 2024

Ouverture de la réunion du Conseil Municipal

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30.

Présents : Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne

Pouvoirs :

Monsieur ARNAL André a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie
Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick a donné pouvoir à Monsieur LACROIX Michel
Madame LINARD Danielle a donné pouvoir à Madame BASTIEN Joëlle
Monsieur SCIORETO Cyrille a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François
Monsieur ROUX Hervé a donné pouvoir à Madame DELHOSTAL Anne

Absent(s) : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur PRIVAT Jean

Excusé(s) : Monsieur ARNAL André, Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Madame LINARD Danielle, Madame PRADEL Céline, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur ROUX Hervé

Secrétaire de Séance : Madame Caroline MALHERBES

Monsieur le Maire désigne Madame Malherbes Caroline comme secrétaire de séance.

Informations générales / actualités :

- Monsieur le Maire remercie toutes les associations et leurs bénévoles qui ont participé à l'animation de la commune ces derniers mois.
- Le salon de l'habitat aura lieu du 20-23 septembre au Prisme.
- Rendez-vous avec les étudiants, ils seront accueillis par les collectivités avec un spectacle du théâtre de rue.
- Le 4 octobre aura lieu le salon des maires organisé par l'AMF au Prisme. Il est ouvert à tous les élus à partir de 10h.
- Le dossier concernant la future brigade de gendarmerie suit son cours auprès du bailleur et de l'architecte.

Nathalie Cluse fait un point sur la rentrée scolaire

L'effectif à ce jour est de 164 élèves dont 4 élèves de l'IME, ils seront 169 en janvier avec la rentrée de 5 TPS.

Monsieur Taule est remplacé par Mme Fabrègues.

Beaucoup de classes sont répartis en 2 niveaux.

Quelques travaux et achats ont été réalisés à l'école, dont la pause d'un miroir dans les toilettes des filles, du vinyle a été posé sur les séparations dans les toilettes des petits afin de préserver leur intimité. L'achat d'une table à langer pour la maternelle et d'un bureau adapté pour un élève bénéficiant d'une MDPH ont été réalisés.

La Directrice Mme Boissier est de retour depuis la rentrée.

1 – Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 12-04-2024

Aucune observation.

Délibération validée à l'unanimité.

2 – Subvention aux Associations

Monsieur Willy Violle réalise un récapitulatif.

Enveloppe inscrite au budget primitif en début d'année = 27 300€

Subventions proposées par la commission Animation pour 2024 : 24 600€ (Sommes allouées + réserves).

Délibération validée à l'unanimité.

ASSOCIATIONS COMMUNALES	Proposition	Proposition exceptionnelle	Réserve	Observations
OCCE Ecole	3300€		2500€*	*Réserve classe découverte
APE	2300€			
Amicale Classe 69				Pas de demande de subvention
Amicale des Retraités	300€			
Anciens Combattants AFN	450€			
CAJ	1900€			
CJRPJ	1000€			
Comice Agricole			400€	Seulement si demande de subvention en due forme
ACCA Diane Jussacoise	350€			
Camion RC15	200€			
Cantal Ecoute Cancer	150€			
Familles Rurales	500€	500€		500€ non versé en 2023
Gymnastique volontaire	500€			
Jussac Padel Tennis Club	1000€	300€		Voyage Roland Garros
Retraite sportive Vallée de l'Authre	300€	200€		Manifestation danse
Ancien U.S.J				Pas de demande de subvention
Line Danse and Co	150€			
Comité des fêtes			2000€	Seulement si demande de subvention en due forme
Pétanque Jussacoise	300€			
Talents aiguilles			250€	Seulement si demande de subvention en due forme
Team Lavigne			150€	Seulement si demande de subvention en due forme
Retraite heureuse au pré				Pas de demande de subvention
SOUS TOTAL	12700€	1000€	5300€	

ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES	Proposition	Proposition exceptionnelle	Réserve	Observations
Donneurs de sang bénévoles	300€			
Amicale des Prés Verts			200€	Plus de nouvelles
RC St Cernin				Pas de demande de subvention
GVA	700€			
Handball NRJSC			300€	Pas de retour de document seulement une demande de subvention exceptionnelle
Ping du Pays de Naucelles			150€	Seulement si demande de subvention en due forme
Vergers de la Vallée de l'Authre			250€	Seulement si demande de subvention en due forme
USVA	2000€			
SOUS TOTAL	3000€	0€	900€	

ASSOCIATIONS EXTERIEURES	Proposition	Proposition exceptionnelle	Réserve	Observations
ADMR St Cernin	200€			
AMF THELETHON	200€			
Foyer Socio-éducatif (collège St Cernin)	150€			
Prévention routière	50€			
GVA Aurillac France St Cernin				
Restos du Cœur	400€			
Épicerie sociale ABC	200€			
France Alzheimer 15				Donne une année sur l'autre
ASED Cantal			150€	Seulement si demande de subvention en due forme
Secours Catholique	200€			
SPA Antenne Aurillac	150€			
SOUS TOTAL	1550€	0€	150€	

3 – Fixation de la durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (budgets)

Depuis le 01 janvier 2022, la commune applique le référentiel M57.

Il est nécessaire de fixer le mode de gestion des amortissements des immobilisations.

Monsieur le Maire propose de fixer les durées suivantes :

Compte	Nature	Durée (années)
202	Documents d'urbanisme	2
203x	Frais d'études non suivis de travaux	5
204xxx	Subventions d'équipement destinées à financer des biens mobiliers et immobiliers, matériels ou études	10
2051	Brevets, Licences, Logiciels	2

Aménagement de la règle du prorata temporis pour les subventions d'équipements versées : mode linéaire à compter du 1^{er} janvier de l'année suivant leur versement. Délibération validée à l'unanimité.

4 – Adhésion au groupement de commandes porté par les syndicats départementaux d'énergie pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique.

Renouvellement conventionnement d'un groupement d'achat afin de bénéficier de tarifs privilégiés (électricité).

Le syndicat d'énergie gère les offres pour avoir les meilleurs tarifs. Délibération validée à l'unanimité.

5 – Voirie RD46 Montplaisir/Tandouire : prise en charge d'une partie des travaux incombant au département.

Le département refait la chaussée, la mairie finance les abords (un cheminement piéton va être réalisé).

Le chantier s'élève à 95 751.12€ ht dont 19 687,70€ de fonds de concours du département sollicité par la présente délibération.

Délibération validée à l'unanimité.

6 – Projet restaurant scolaire. Convention CIT

La phase APS (avant-projet sommaire) est validée, la phase APD (avant-projet définitif) est en cours.

L'accompagnement du CIT de l'appel d'offre du concours d'architecte jusqu'à la livraison du chantier est souhaité.

La 1^{ère} convention n'englobait pas la phase « suivi des études et accompagnement en phase travaux ». Monsieur le MAIRE demande à pouvoir solliciter le CIT pour la 2^{ème} phase.

1 ^{ère} PHASE programmation (Délibération D2023-1-6 du 10 mars 2023)	8 333.40€ ht
2 ^{ème} PHASE études et accompagnement travaux	8 333.40€ ht

Délibération validée à l'unanimité.

7 et 8 – Travaux RD46 route de Montplaisir et Route de Bessou/Esclauzels - Convention CIT

Monsieur le Maire propose de recourir à l'aide du CIT dans l'élaboration et le suivi des projets.

Délibérations validées à l'unanimité.

9 – Soutien à l'initiative de l'AMF15 concernant la prolifération des Choucas des tours.

Espèce protégée mais invasive.

AMF souhaite une concertation avec les services de l'Etat et la Préfecture pour pouvoir autoriser le déploiement de dispositifs efficaces d'effarouchement voir de destruction pour réguler la présence massive de ces oiseaux qui font des dégâts au niveau des toitures et châteaux, des désagréments dus à la présence de fientes, de la gêne causée par les cris et des risques d'incendies provoqués par l'entassement de bois et brindilles dans les conduits. La délibération consiste à soutenir l'AMF dans ses démarches.

Délibération validée à l'unanimité.

10 – SDEC :

Remplacement Eclairage Public accidenté chemin des Rivières :

Montant HT = 1 400€ (dont 50% à la charge de la commune : versement au décompte des travaux). Délibération validée à l'unanimité.

Enfouissement du réseau téléphonique à Salemagne

Montant HT = 2 780€ (dont 50% à la charge de la commune : versement au décompte des travaux). Délibération validée à l'unanimité.

11 – Tableau des effectifs

Monsieur le Maire propose de mettre à jour le tableau des effectifs. 24 postes ouverts dont 20 pourvus et 4 postes vacants.

Délibération validée à l'unanimité.

12 – Présentation des rapports d'activités 2023 de la CABA (eau- assainissement-traitement des déchets)

Les documents sont disponibles en mairie.

Les travaux de Souleyrie sont terminés ainsi que la réfection du château de Coissy.

EAU : Le prix du M3 d'eau en 2024 est de 5.41€ ttc (2023= 5.15€)

La CABA dessert 54014 habitants en 2023 dont 23776 abonnés, il y a 877 km de canalisations eau potable à entretenir.

Traitement des déchets :

Sur le territoire de la CABA :

212 kg d'ordures ménagères par habitant en 2023. (249 kg par habitant niveau national)

12873 Tonnes OMR collectées

2642 Tonnes emballages et papiers soit 44 kg par habitant (72 kg niveau national)

1653 Tonnes de verres collectées soit 30 kg par habitant (50 kg au niveau national)

+ de composteurs ont été distribués en 2024

13 – Assurance – Sollicitation protection juridique fonctionnelle des Elus (SMACL).

Deux élus demandent l'activation de la protection juridique fonctionnelle.

Délibération validée à l'unanimité.

14 – Contrat d'apprentissage

Formation en alternance en vue de l'obtention d'un CAP petite enfance, l'organisme partenaire est OSENGO.

Mise en place d'un contrat pour une première année de formation (sur 10 mois, potentiellement renouvelable)

Une ATSEM sera référente de l'apprenti.

Délibération validée à l'unanimité.

15 – Vente aux enchères de véhicules

Résultats de la vente aux enchères pour les véhicules de la commune : Jumpy (1450 €) et ancien bus (300 €)

Entrée des sommes dans le patrimoine.

Délibération validée à l'unanimité.

16 – Dossier Restaurant scolaire : études préalables

Le dossier avance, on est entre la phase APS (volumes et perspectives) et APD (+ de détails)

Sur 6 architectes, 3 ont été retenus puis 1 : METAFORE

Planning prévisionnel :

7 au 11/10/2024 validation de l'APD + dépôt du permis de construire.

6 au 10/01/2025 : consultations des entreprises, elles auront jusqu'au 31/01 pour faire un retour des offres

Jusqu'au 14/02/2025 : analyse des offres pour une validation des entreprises retenues au plus tard le 07/03/2025

Avril 2025 : Validation en Conseil Municipal et début des travaux au second trimestre.

Monsieur le Maire précise que des études préalables (géothermie et géotechnique) sont nécessaires à la réalisation du projet et demande de pouvoirs y recourir (montant de 3 400€ environ).

Délibération validée à l'unanimité.

DECISIONS DU MAIRE

- Busage Pont de Mialet – ROUCHY MICHEL : 15366€ ht soit 18439€ ttc
- Ligne de trésorerie de 200 000€ - CREDIT AGRICOLE- Taux 0.70% - 12 mois
- Remplacement bardage translucide du tennis couvert - SERRAT CANTALU : 30 500.00 € ht soit 36 600.00 € ttc
- Acquisition débroussailleuse - CAUMON : 728.88 € ht soit 874.65 € ttc
- Eclairage par projecteurs LED du deuxième terrain de foot (mise en œuvre dans les 5 mois) - SDEC : 100 900 € ht soit 121 080 € ttc
- Acquisition table à langer avec casiers et escalier pour l'école maternelle - MANUTAN Collectivités : 1 261.75 € ht soit 1 514.10 € ttc
- Acquisition réfrigérateur/armoire réfrigérée pour la salle d'activités allée des Pavillons - BUT AURILLAC : 224.99 € HT soit 269.99 € TTC
- Acquisition bureau ergonomique pour l'école primaire - HOP'TOYS : 175.00 € HT soit 210.00 € TTC (+ 9.90€ de frais)
- Achat d'un véhicule utilitaire d'occasion marque Renault pour les ateliers - RENAULT AURILLAC : 16 646.96 € HT soit 19 890.00 €

19 – Questions diverses

- Pont de Mialet : Réparation courant octobre
- Question de Mme Anne Delhostal : Suite à l'offre d'emploi publié sur Facebook, comment se passe la garderie ?

Réponse de Mr Jean-François RODIER : un agent nous a sollicité pour une mise en disponibilité pour convenance personnelle d'une durée de 6 mois renouvelable. Plusieurs arrêts de travail d'agents sont prolongés. La recherche d'un remplaçant pour un mois, jusqu'aux vacances scolaires est en cours.

Fin de séance à 21h10

Secrétaire de séance : MALHERBES Caroline



Le Maire,

Jean-François RODIER